

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Berthierville tenue le 5 août 2019 à 19 h 30 à laquelle sont présents Madame la conseillère Isabelle Fontaine et Messieurs les conseillers Denis Darveau, Sylvain Destrempe, Claude Frappier, Denis Perreault et Alec Turcotte formant quorum sous la présidence de la mairesse Suzanne Nantel.

Sont également présentes, Mesdames Sylvie Dubois, directrice générale et greffière et Karyne Tremblay, directrice générale adjointe, trésorière et greffière adjointe.

A) CONSTATATION DU QUORUM

Madame la mairesse constate qu'il y a quorum.

B) INSTANT DE RÉFLEXION ET ALLOCUTION DE LA MAIRESSE

Madame la mairesse invite les citoyens à un instant de réflexion.

2019-08-210

C) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que le projet d'ordre du jour se décrit comme suit:

- A) Constatation du quorum**
- B) Instant de réflexion et allocution de la mairesse**
- C) Adoption de l'ordre du jour**
- D) Adoption des procès-verbaux**
 - D.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2019
 - D.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juillet 2019
- E) Présentation des comptes et du registre des chèques**
- F) Engagement de crédits (dépenses)**
- G) Présentation de l'état des activités de fonctionnement**
- H) Résolutions d'intérêt général**
 - H.1 Nomination d'un maire suppléant
 - H.2 Réseau des Femmes Élués de Lanaudière / Demande de contribution
 - H.3 Entente relative à des travaux municipaux / Mandat de soutien technique
 - H.4 Parc Bellevue / Remplacement de la rampe d'accès à la phase I
 - H.5 Aréna / Octroi de contrat pour des travaux de peinture
 - H.6 Esplanade – centre-ville / Accès WI-FI gratuit
- I) Dépôt de documents**
- J) Rapport des services**
- K) Avis de motion**
- L) Adoption de règlements**
 - L.1 Adoption du règlement 748-201**
Projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 relatif à la modification des usages et normes autorisés dans la zone 1-R-29
 - L.2 Adoption du règlement 950**
Projet de règlement concernant les systèmes d'alarme
 - L.3 Adoption du règlement 951**
Projet de règlement sur le comité consultatif d'urbanisme
 - L.4 Assemblée publique de consultation**
Adoption du second projet de règlement 748-202
Projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 relatif aux normes de superficie et de nombre concernant les abris d'auto permanents
 - L.5 Assemblée publique de consultation**
Adoption du second projet de règlement 748-203
Projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 relatif aux bâtiments temporaires autorisés
- M) Affaires nouvelles**
- N) Période de questions**
- O) Levée de l'assemblée**

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

ET RÉSOLU:

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D) ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2019-08-211

D.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2019

CONSIDÉRANT que copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2019 a été préalablement remise aux membres du conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

ET RÉSOLU :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2019, tel que déposé.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2019-08-212

D.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUILLET 2019

CONSIDÉRANT que copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juillet 2019 a été préalablement remise aux membres du conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

ET RÉSOLU :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juillet 2019, tel que déposé.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2019-08-213

E) PRÉSENTATION DES COMPTES ET DU REGISTRE DES CHÈQUES

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder au paiement de diverses dépenses reliées au fonctionnement des services municipaux;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

ET RÉSOLU:

D'entériner le paiement des dépenses détaillées dans le « Journal des achats – Périodes 2019-06 et 2019-07 » préparé et déposé par le service de trésorerie, totalisant la somme 1 005 188,89 \$.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2019-08-214

F) ENGAGEMENT DE CRÉDITS (DÉPENSES)

CONSIDÉRANT que dans le cours normal des opérations et de l'administration de la Ville, il y a lieu de procéder à l'acquisition de certains biens et services;

CONSIDÉRANT que la liste intitulée « Journal des achats en lot – Période 2019-07 » représente les dépenses encourues en juillet 2019 et qu'il y a lieu de la faire approuver par le conseil;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

ET RÉSOLU:

D'autoriser le paiement des dépenses effectuées en juillet 2019 suivant le « Journal des achats en lot » préparé par le service de la trésorerie, et déposé sur la table du conseil, totalisant une somme de 112 078,85 \$.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

G) PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Les membres du conseil attestent du dépôt de l'état des activités de fonctionnement au 30 juillet 2019 déposé par le service de la trésorerie.

H) RÉSOLUTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

2019-08-215

H.1 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par M^{me} la conseillère Isabelle Fontaine,
Appuyé par M. le conseiller Denis Perreault,

ET RÉSOLU :

QUE le conseiller municipal, Monsieur le conseiller Alec Turcotte, soit nommé maire suppléant pour les mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2019.

QUE Monsieur Alec Turcotte soit également désigné comme substitut de la mairesse à la Municipalité régionale de comté de D'Autray.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2019-08-216

H.2 RÉSEAU DES FEMMES ÉLUES DE LANAUDIÈRE / DEMANDE DE CONTRIBUTION

ATTENDU QUE les élues, ex-élues et candidates potentielles se sont dotées d'un réseau structuré afin d'augmenter le nombre de femmes élues tant au sein des conseils municipaux, de la députation, des commissions scolaires, des instances syndicales, économiques, culturelles ou communautaires de la région;

5 août 2019

ATTENDU QUE la mission du RFEL est de soutenir et outiller les élues et les candidates potentielles selon leurs besoins, particulièrement celles qui sont seules dans leur conseil, par la formation, le support, le partage d'informations, le développement de compétences et de stratégies ainsi que la reconnaissance;

ATTENDU QUE nous reconnaissons l'importance de la présence des femmes au sein des conseils municipaux et favorisons la mise en place de moyens concrets pour augmenter la présence des femmes au sein des lieux de décisions, de même que nous reconnaissons l'expertise du Réseau des Femmes Élues de Lanaudière en ce sens;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Alec Turcotte,
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

ET RÉSOLU :

D'appuyer le Réseau des Femmes Élues de Lanaudière par une contribution financière de 100 \$, reconnaissant ainsi l'importance que nous accordons à la place des femmes au sein des conseils municipaux et nous engageant à soutenir les efforts du RFEL pour l'atteinte de ses objectifs.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2019-08-217

H.3 ENTENTE RELATIVE À DES TRAVAUX MUNICIPAUX / MANDAT DE SOUTIEN TECHNIQUE

CONSIDÉRANT le règlement numéro 928 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux traitant de la conclusion d'entente entre les divers promoteurs et la Ville portant sur la réalisation de travaux municipaux et sur la prise en charge ou le partage des coûts relatifs à ces travaux;

CONSIDÉRANT le projet de développement domiciliaire des promoteurs de la firme 9340-4440 Québec inc. (90 Degrés Construction Location) nécessitant le prolongement de la rue du Domaine-Bellevue;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont discuté de ce dossier lors du comité de travail tenu le 29 juillet 2019;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Denis Darveau,
Appuyé par M^{me} la conseillère Isabelle Fontaine,

ET RÉSOLU :

D'accorder le mandat à la firme GBI Services d'ingénierie relatif à l'assistance technique pour mettre à jour les aspects techniques inclus au règlement 928 et apparaissant aux ententes à intervenir entre les promoteurs et la Ville et ce, selon les conditions énumérées à leur offre de services portant le numéro OS-GC-19502 datée du 23 juillet 2019.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2019-08-218

H.4 PARC BELLEVUE / REMPLACEMENT DE LA RAMPE D'ACCÈS À LA PHASE I

CONSIDÉRANT l'état de détérioration de la rampe d'accès à la phase I située au parc Bellevue;

5 août 2019

CONSIDÉRANT l'offre de service numéro 1930 datée du 5 août 2019 présentée par Les Gestions Techniques M.D. inc. ayant pour but de refaire la rampe d'accès en pavé rectangulaire Héritage tout en conservant la pente actuelle;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont discuté de ce dossier lors des comités de travail tenus le 25 juin, les 2, 15 et 29 juillet et le 5 août 2019;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Sylvain Destrempes
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau

ET RÉSOLU :

D'octroyer à la compagnie Les Gestions Techniques M.D. inc. le contrat de remplacement de la rampe d'accès à la phase I au parc Bellevue au coût de 9 080 \$ plus les taxes applicables, tel que détaillé à leur offre de service numéro 1930 datée du 5 août 2019.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2019-08-219

H.5 ARÉNA / OCTROI DE CONTRAT POUR DES TRAVAUX DE PEINTURE

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à des travaux de peinture à l'aréna avant le début de la prochaine saison;

CONSIDÉRANT l'offre de service datée du 17 juillet 2019 déposée par la compagnie M.G. Peinture (Le Gardeur) inc. afin de procéder aux travaux de peinture de l'ensemble des chambres des joueurs, des corridors, salles de bain et autres sections connexes;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont discuté de ce dossier lors du comité de travail tenu le 29 juillet 2019;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Denis Perreault,
Appuyé par M. le conseiller Alec Turcotte,

ET RÉSOLU :

D'octroyer à la compagnie M. G. Peinture (Le Gardeur) inc. le contrat des travaux de peinture à effectuer à l'aréna au coût de 14 870 \$ plus les taxes applicables et ce, tel que détaillé à leur offre de service datée du 17 juillet 2019.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2019-08-220

H.6 ESPLANADE – CENTRE-VILLE / ACCÈS WI-FI GRATUIT

CONSIDÉRANT que, dans le cadre de la démarche de revitalisation, la Ville désire promouvoir son centre-ville;

CONSIDÉRANT que la Ville de Berthierville désire permettre l'accès gratuit au Wi-Fi sur l'esplanade au centre-ville;

CONSIDÉRANT l'offre de service numéro 5013 datée du 12 juin 2019 émise par Fleet Informatique inc.;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont discuté de ce dossier lors du comité de travail tenu le 29 juillet 2019;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Sylvain Destrempe,
Appuyé par M. le conseiller Alec Turcotte,

ET RÉSOLU :

D'octroyer à Fleet Informatique inc. le contrat d'implantation du réseau Wi-Fi gratuit à l'esplanade au coût de 1 499,20 \$ plus les taxes applicables et ce, tel que détaillé à leur offre de service numéro 5013 datée du 12 juin 2019.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

I) DÉPÔT DE DOCUMENTS

La directrice générale et greffière procède au dépôt des documents suivants :

- Ministère de la Culture et des Communications / Lettre datée du 9 juillet 2019 accusant réception de la lettre datée du 5 juin 2019 à l'égard du pont de la Dominion Bridge et du pont de la rivière Bayonne
- Ministère des Transports du Québec / Lettre datée du 18 juillet 2019 confirmant la réduction de la limite de vitesse à 70 km/h dans un secteur de la route 138

J) RAPPORT DES SERVICES

Madame la mairesse fait état du dépôt des rapports de services suivants :

- Rapport de pesées des déchets domestiques et de la collecte sélective du mois de juin 2019
- Rapport du service de l'urbanisme pour le mois de juillet 2019
- Rapport d'activités de la Mairesse pour le mois de juillet 2019

K) AVIS DE MOTION

- Aucun avis de motion

L) ADOPTION DE RÈGLEMENTS

2019-08-221

L.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 748-201

Projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 relatif à la modification des usages et normes autorisés dans la zone 1-R-29

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture publique;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par M. le conseiller Sylvain Destrempe,
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

ET RÉSOLU :

D'adopter le règlement numéro 748-201 relatif à la modification des usages et normes autorisés dans la zone 1-R-29.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2019-08-222

L.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT 950
Projet de règlement concernant les systèmes d'alarme

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture publique;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par M. le conseiller Alec Turcotte,
Appuyé par M. le conseiller Denis Perreault,

ET RÉSOLU :

D'adopter le règlement numéro 950 concernant les systèmes d'alarme.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2019-08-223

L.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT 951
Projet de règlement sur le comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture publique;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par M. le conseiller Sylvain Destrempe,
Appuyé par M. le conseiller Alec Turcotte,

ET RÉSOLU :

D'adopter le règlement numéro 951 concernant le comité consultatif d'urbanisme.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

L.4 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT 748-202
Projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 relatif aux normes de superficie et de nombre concernant les abris d'auto permanents

Explication du second projet de règlement 748-202

La directrice générale et greffière, Madame Sylvie Dubois explique le second projet de règlement 748-202.

Commentaires de la population

Aucun commentaire.

2019-08-224

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 748-202
Projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 relatif aux normes de superficie et de nombre concernant les abris d'auto permanents

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture publique;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par M. le conseiller Sylvain Destrempe,
Appuyé par M. le conseiller Alec Turcotte,

5 août 2019

ET RÉSOLU :

D'adopter le second projet de règlement numéro 748-202 relatif aux normes de superficie et de nombre concernant les abris d'auto permanents.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**L.5 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT 748-203**

Projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 relatif aux bâtiments temporaires autorisés

Explication du second projet de règlement 748-203

La directrice générale et greffière, Madame Sylvie Dubois explique le second projet de règlement 748-203.

Commentaires de la population

Aucun commentaire.

2019-08-225

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 748-203

Projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 relatif aux bâtiments temporaires autorisés

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture publique;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par M. le conseiller Sylvain Destrempe,
Appuyé par M. le conseiller Alec Turcotte,

ET RÉSOLU :

D'adopter le second projet de règlement numéro 748-203 relatif aux bâtiments temporaires autorisés.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

M) AFFAIRES NOUVELLES

- Aucune affaire nouvelle.

N) PÉRIODE DE QUESTIONS

À l'occasion de la période de questions, madame la mairesse, Suzanne Nantel, assistée des membres du conseil et de la directrice générale et greffière, répond aux questions des citoyens présents à la séance.

2019-08-226

O) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que tous les sujets de l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par M. le conseiller Denis Darveau,
Appuyé par M. le conseiller Claude Frappier,

5 août 2019

ET RÉSOLU:

De lever la séance à 20 h 46.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Suzanne Nantel
Mairesse

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière

Je, Suzanne Nantel, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Suzanne Nantel
Mairesse